

Sommaire :

- Page 1:** Lancement du service de médiation en milieu HLM
- Page 1:** Lancement du guide S'accorder en HLM et concours
- Page 2:** Bienvenue dans le comité de secteur
- Page 2:** PAIR
- Page 2:** La Table de la sécurité alimentaire de Jonquière
- Page 3:** Activités de loisirs gratuites pour les citoyens à faible revenu de Saguenay
- Page 3:** Le déneigement
- Page 3:** L'Office vous informe
- Page 4:** Ensemble, on réussit!
- Page 4:** Pourquoi prioriser le covoiturage ?

Pour nous joindre:

1900 rue Fortier
App: 804
Jonquière, Québec
G7X 4L3

Téléphone:

418-695-3570

Télécopieur:

418-695-3571

Courriel:

arlmj@hotmail.com

Comité de production:

Diane Morin
Louise Brassard
Lucie Lessard
Denise Deschênes
Colette Bourgeois
Maude Gaudreault
Dominic Bouchard
Georges-Thomas Gauthier

Lancement du service de médiation en milieu HLM

Nous sommes fiers d'offrir à nos membres un nouveau service de médiation citoyenne en milieu HLM simple, confidentiel et volontaire. Ce dernier sera accessible pour tous les résidents des HLM de Saguenay, et ce dès janvier 2018.

La médiation citoyenne est un projet collectif visant la promotion d'une saine gestion des conflits dans la communauté basée sur la communication et le dialogue. C'est un processus de gestion de conflits mis sur pied par et pour les locataires et il vous est offerts tout à fait GRATUITEMENT.

L'unité de médiation ci-

toyenne en milieu HLM est composée de bénévoles issus du bassin de locataires de l'Office municipal d'habitation de Saguenay. Ils ont reçu une formation en gestion de conflits ainsi qu'en médiation et sont supervisés par les professionnels de Justice alternative Saguenay qui œuvrent dans le domaine depuis 1985.

Pour plus d'information sur le service ou pour pouvoir en bénéficier, veuillez contacter l'Association des Locataires HLM de Chicoutimi, au 418-545-1111 ou par courriel au asso chic@hotmail.com

Avec la participation financière de :
ENSEMBLE CONTRE l'intimidation! Québec

Fonctionnement

Réception de la demande
(système de boîte vocale)



Retour d'appel



Rencontres préalables



Soutien/accompagnement

OU

Préparation à la médiation



Démarches similaires
avec l'autre partie



Médiation

Lancement du guide S'accorder en HLM et concours

Dans le cadre du projet S'accorder en HLM, l'Association des Locataires HLM de Chicoutimi est à rédiger un guide visant à promouvoir la civilité et les notions de bases à respecter pour favoriser une cohabitation harmonieuse et ainsi créer un climat social positif pour tous.

Vivre en communauté peut s'avérer parfois difficile, c'est pourquoi ce guide est destiné à tous ceux et celles désirant améliorer leur qualité de vie et celle de leur voisinage.

Ce guide propose des balises raisonnables et réalistes,

afin d'améliorer l'ambiance et la qualité de vie auxquelles nous avons tous droit. Il s'établit sur des bases de respect, d'entraide, d'honnêteté, de savoir-vivre et bien sûr, du bon vouloir de chacun.

Afin de faire de la sensibilisation sur l'importance de poser des petits gestes au quotidien contribuant à bien vivre ensemble, nous vous invitons à participer à notre concours vous donnant la chance de gagner une carte de crédit prépayée d'une valeur de 25\$.

Pour ce faire, vous devez

nous écrire par la poste ou par courriel un exemple d'action que vous avez déjà posé dans votre immeuble, pouvant favoriser le bon voisinage comme par exemple: débayer l'entrée ou les voitures, sortir la récupération, tenir la porte à la personne qui vous précède, etc.

Vous pouvez répondre par la poste au 72 rue Smith Ouest #81, Chicoutimi (QC), G7J 4H5 ou par courriel au asso chic@hotmail.com.

Avec la participation financière de :
ENSEMBLE CONTRE l'intimidation! Québec

Bienvenue dans le comité de secteur

Les comités de secteur:

Les comités de secteur voient à l'amélioration des services directs aux résidents de l'immeuble dont ils relèvent. Présentement, les secteurs sont définis comme suit : La Baie, Chicoutimi et Jonquière et tous les immeubles ont le droit d'y avoir un représentant.

Les mandats des comités de secteur:

C'est un lieu privilégié entre les locataires et la direction de l'Office pour : améliorer les services directs aux rési-

dents; étudier et proposer des solutions aux demandes et aux plaintes touchant l'entretien, et les réparations qui relèvent des espaces communs.

Le fonctionnement des comités de secteur:

Les comités de secteur ne sont pas tenus au quorum lors des réunions, puisqu'il s'agit de favoriser les échanges et la concertation entre locataires. Chaque représentant a le droit de parole pour faire part des besoins de son immeuble.

L'intervalle des réunions:

Il est suggéré de tenir les réunions tous les deux mois, sinon au besoin. L'ordre du jour est déterminé selon les secteurs en tenant compte des horaires des membres du comité. Il est suggéré que les membres du comité reçoivent l'ordre du jour avant la rencontre.

Si vous des questions ou si vous désirez représenter votre immeuble, veuillez communiquer avec l'OMH au 418-543-0061.

Votre CCR



PAIR, une présence rassurante

PAIR, organisme à but non lucratif, est un service GRATUIT d'appels automatisés que les abonnés reçoivent à une heure prédéterminée après une entente avec les responsables du service.

Deux types d'appels sont disponibles. Le premier est un appel de sécurité qui génère une alerte si l'abonné ne répond pas après trois tentatives. Des démarches sont alors entreprises afin

d'effectuer une vérification de la situation par un répondant que vous aurez identifié ou par les services policiers.

Le second est un appel pour faire penser aux abonnés leur prise de médication, leur taux de glycémie ou de se nourrir (etc.). Ces appels ne génèrent pas d'alertes.

À qui s'adresse PAIR ? Aux personnes: seules; habitant seules dans un secteur isolé; seules et handicapées; dont

les contacts sont éloignés; en perte d'autonomie; souffrant de maladie chronique; oubliant souvent de prendre leur médication ou de s'alimenter; vivant une situation de détresse psychologique; prenant soin d'une personne en perte d'autonomie; ou proches aidants dans une situation particulière.

Les personnes intéressées peuvent communiquer au 1-877-997-PAIR (7247).



La Table de la sécurité alimentaire de Jonquière

La Table de la sécurité alimentaire de Jonquière est un organisme à but non lucratif, qui œuvre à contrer l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

Sa mission est de favoriser la mise en place d'activités et de services adaptés aux besoins des diverses clientèles rejointes par les organismes

membres ou partenaires.

Concrètement, elle joue un rôle dans les principaux volets suivants : les cuisines collectives, le dépannage alimentaire, les jardins communautaires et le développement de la philosophie des Incroyables Comestibles. Elle se veut, par ces activités, un outil pour augmenter l'autonomie alimen-

taire et pour tous, avoir droit à une saine alimentation. D'autres services sont disponibles et ils sont offerts par nos membres partenaires.

Pour en savoir davantage, n'hésitez pas à nous contacter au : 418-815-5126 ou par courriel à l'adresse suivante: securitealimentaire.tsaj@outlook.com



Activités de loisirs gratuites pour les citoyens à faible revenu de Saguenay

Le samedi 13 janvier 2018, de 10 h à midi, aura lieu la période d'inscription du programme Accès-Loisirs de Saguenay. Le programme rend accessible gratuitement des activités récréatives, culturelles, artistiques et sportives aux personnes à faible revenu résidant sur le territoire de la ville de Saguenay. Les activités suggérées sont variées; il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

Pour être admissible, le participant doit avoir un revenu familial brut (avant impôt) inférieur aux seuils suivants:

1 personne — 21 487 \$,
2 personnes — 26 748 \$,
3 personnes — 32 884 \$,
4 personnes — 39 926 \$,
5 personnes — 45 282 \$,
6 personnes — 51 073 \$,
7 personnes ou plus — 56 861 \$. Une preuve de revenu est OBLIGATOIRE lors de l'inscription qui se déroule en toute confidentialité.

Pour avoir accès aux activités gratuites, les personnes admissibles sont invitées à se présenter à l'un des endroits suivants pour procéder à leur inscription :

Arrondissement de La Baie:

Bibliothèque de La Baie

1911, 6e avenue

Information : 418 544-5611

Arrondissement de Chicoutimi:

Bibliothèque de Chicoutimi

155, rue Racine Est

Information : 418 698-3057

Arrondissement de Jonquière:

Patro de Jonquière

2565, rue Saint-Dominique

Information : 418 542-7536

Tous les détails :

acces-loisirs.saguenay.ca



Le déneigement

Vous savez sans doute que l'hiver est maintenant à nos portes. Alors, ce sera le temps de garer les voitures dans les stationnements prévus à chacun et surtout les déplacer en tout temps quand la déneigeuse fera son apparition. Tout cela facilitera le travail de ceux qui grattent les stationnements, les entrées et les sorties des tours d'habitations.

De plus, au moment de dé-

neiger vos balcons il sera important de vous souvenir que vous n'êtes pas seul dans l'immeuble. Ce qui veut dire de ne pas envoyer la neige sur le balcon du voisin en dessous, ou a aucun endroit où elle pourrait être nuisible, et surtout assurez-vous qu'il n'y est personne en bas au moment de le faire pour éviter les risques de blessures.

Pour ceux et celles qui habitent dans les maisons en

rangées, il faudra déblayer vous-mêmes les aires et les allées piétonnières pour circuler en toute sécurité et bien évidemment, envoyer la neige dans les endroits appropriés.

Les entrées double et multiples des maisons en rangées sont déneigées par l'entrepreneur. En cas de problème ou d'insatisfaction veuillez communiquer avec l'OMH.

ARLMJ



L'Office vous informe

Nous constatons que les résidents modifient l'intérieur et l'extérieur de leur logement, et ce sans demander la permission écrite de la part de l'OMHS. Il est pourtant bien écrit dans la réglementation au point 3- **Modification des lieux loués: «Toute modification de quelque nature que ce soit devra être demandée par écrit à l'OMHS pour avoir son**

approbation ou son refus par écrit». Lorsque l'Office constate qu'il y a eu des modifications et qu'elles n'ont pas été autorisées, elle peut vous obliger à défaire les installations que vous avez faites pour remettre le logement ou le terrain dans son état original. L'Office peut procéder à la remise en état, mais celle-ci sera facturée au locataire. Nous vous conseil-

lons qu'avant d'investir de l'argent, de vous assurer que les travaux que vous voulez réaliser sont conformes et autorisés. De plus, s'il y a non collaboration dans ce genre de situation, il se peut que le dossier se rende à la régie du logement pour faire appliquer nos droits.

L'OMHS vous remercie de votre collaboration.



Ensemble, on réussit!

Un nouveau projet : Ensemble, on réussit! Depuis cet automne, un nouveau projet existe pour les résidents de Jonquière. Il se nomme : « Ensemble, on réussit! ».

De quoi s'agit-il exactement? C'est un projet qui s'adresse aux personnes désirent améliorer leur lecture et leur écriture. Aussi, cela peut être l'occasion de faire un premier pas pour réaliser un projet de vie.

Quelle forme cela prend-il? Il s'agit d'ateliers d'une durée de deux heures chacun. Le contenu des ateliers est varié : activités de lecture, activités d'écriture, initiation à l'informatique et activités thématiques selon les intérêts des

participants. Tout cela se fait dans un climat accueillant, agréable et stimulant! Vous pouvez venir une fois, deux fois ou trois fois par semaine et choisir le lieu qui vous convient. Les ateliers se donnent à deux endroits :- Au Patro de Jonquière : mardi am, mercredi am, jeudi pm - À la salle communautaire de la Place Fortier : mardi pm, mercredi pm, jeudi am

Comment s'inscrire? Si vous êtes intéressés, il est possible de venir nous rencontrer le jeudi après-midi au Patro de Jonquière. Une personne sera disponible pour répondre à vos questions et vous inscrire si vous le désirez. Vous pouvez

aussi appeler Marie-Eve Bergeron, au 418-547-4702 p.5052.

De plus... L'inscription au projet « Ensemble, on réussit! » est gratuite et nous vous accompagnons pour la faire. Aussi, tout le matériel est fourni. Enfin, pour les parents intéressés, un service de garde pour les enfants de 18 mois et plus est disponible et gratuit.

Au plaisir de vous rencontrer!

Marie-Eve Bergeron,
Enseignante



Pourquoi prioriser le covoiturage ?

L'aspect économique

En effet, le covoiturage vous permettra de diminuer largement vos frais liés à vos trajets en voiture (essence, usure de la voiture, etc.). Dans le cas d'un covoiturage alterné (plusieurs conducteurs qui conduisent par alternance) vous pourrez diviser vos frais de trajet par autant de conducteur qui participe au covoiturage. Dans le cas d'un covoiturage avec participation (Les passagers participent financièrement aux trajets), là encore on observera une nette diminution des frais engendrés par l'utilisation de votre voiture.

Un geste pour l'écologie

Le covoiturage est une pratique qui permet de diminuer significativement le nombre de voiture circulant sur les routes. La première conséquence est la diminution de la pollution et de l'émission des gaz à effet de serre. Ceci permet également la diminution de consommation d'énergie non renouvelable comme le pétrole.

Des trajets plus rapides

Grâce à la diminution du nombre de voiture circulant au même moment, les embouteillages et autres ralentissements aux entrées des villes aux heures de pointes seront nettement réduits. Les problèmes de stationnement se-

ront également améliorés car un nombre moins important de véhicules en auront besoin.

La route plus conviviale

Le covoiturage permet également de couper avec la monotonie des trajets en voiture lorsque l'on est seul au volant de sa voiture. Le covoiturage peut devenir une occasion de rencontre et de convivialité.

Plateforme de covoiturage

La plateforme AmigoExpress en ligne et mobile met en contact les conducteurs et les passagers qui désirent voyager ensemble. Les conducteurs affichent leurs départs et les places libres dans leur voiture et les passagers réservent.

